HAL
open science

TRAITEMENT OPTIMISE DE L'INFORMATION COMPTABLE PRIMAIRE

Jean-Pierre Dourneau

To cite this version:

Jean-Pierre Dourneau. TRAITEMENT OPTIMISE DE L'INFORMATION COMPTABLE PRIMAIRE. 9ème Congrès de l'AFC, May 1988, France. pp.cd-rom. hal-00823774

HAL Id: hal-00823774

https://hal.science/hal-00823774

Submitted on 14 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAITEMENT OPTIMISE DE L'INFORMATION COMPTABLE PRIMAIRE

DOURNEAU Jean Pierre

TRAITEMENT OPTIMISE DE L'INFORMATION COMPTABLE PRIMAIRE

Très souvent les comptables font état d'une vision étroite et cartésienne du système d'information de gestion. Ils réduisent ainsi le système d'information de gestion à un ensemble de documents, dont l'établissement est obligatoire, qui regroupe le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Quelquefois, il est ajouté :

1 - Un tableau des soldes intermédiaires de gestion.

2 - Un tableau de financement.

3 - Quelques ratios et commentaires.

Cet ensemble d'informations est de plus très souvent obtenu avec deux, trois mois, ou même plus de retard.

Cet état de fait conduit à une sous-utilisation chronique des informations produites par la comptabilité, et ce, notamment par les preneurs de décisions.

Le but de notre communication est de montrer qu'une analyse différente des informations comptables primaires, associée à des traitements informatisés, permettront de produire des éléments constitutifs d'un système d'informations financières, capable de guider au mieux dans ses choix le preneur de décisions au sein de l'organisation.

Notre objectif est de rappeler dans une première partie ce que l'on comprend par analyse cartésienne et

systémique du système d'information et cela, sans les opposer. Puis de montrer dans une deuxième partie que l'information comptable primaire (pièces comptables) recèle une information de gestion très importante qui, la plupart du temps, est négligée par le système d'information comptable. Enfin, dans une troisième partie, nous proposerons une esquisse de solution fondée sur la recherche de nouveaux modèles d'enregistrement et de traitement de l'information de gestion en tenant compte des quatre contraintes suivantes :

- Information obtenue en temps réel.
- Traitements informatiques réalisables en utilisant des micro-ordinateurs.
- Système d'information destiné à améliorer la gestion de la petite et moyenne organisation.
- Recherche d'un optimum entre d'une part, le nombre de données introduites manuellement dans le modèle et , d' autre part, la quantité d'information de gestion générée et obtenue par ce même modèle.

UNE DEFINITION DU SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information (S.I.) est entre autre, une immense mémoire à l'usage des décideurs et des acteurs de l'organisation, capable de les renseigner sur la situation actuelle et sur l'historique des faits qui l'ont concernée et qu'il a enregistré.

Le S.I. contient, grâce à tout ce qu'il mémorise, une représentation de la réalité en même temps qu'il est un modèle de la réalité . Il mérite d'être considéré comme un artéfact, c'est-à-dire comme un objet artificiel, métaphorique ou non (1), greffé sur l'objet réel qu'est l'entreprise, volontairement conçu et mis en place pour remplir des fonctions de représentation, de mémorisation et de communication en vue d'atteindre des objectifs informationnels. Connecté et intégré à l'objet réel qu'est l'organisation, il la représente (si cela est possible) en même temps qu'il la complète. Cet artéfact supporte un réseau de flux d'informations nécessaires pour organiser, mettre en oeuvre, gérer et maintenir les activités d'une organisation. C'est un instrument de communication qui sert aux échanges informationnels entre les partenaires de l'organisation et accroit leur efficacité.

1 ANALYSE CARTESIENNE ET SYSTEMIQUE

1.1. Analyse cartésienne appliquée aux systèmes d'information

L'analyse cartésienne permettra d'étudier plus particulièrement la façon de conduire et de dérouler le processus de conception. Concevoir, c'est accomplir un ensemble de tâches que l'analyse recense et ordonne les unes par rapport aux autres. Pour étudier un phénomène, on le divise en éléments simples, on étudie chacun de ces éléments et, on réunit à nouveau ces éléments dans une synthèse. L'analyse cartésienne est axée sur la décomposition du processus de conception en phases, elles même décomposées en étapes, organisées éventuellement en sous-étapes...Au niveau le plus bas de la décomposition du processus, elle propose une liste de tâches à accomplir et bien souvent une liste de documents standards pour mettre en forme les résultats des tâches de conception. (2). De ce fait, le processus de conception apparait comme un développement linéaire. Ce type d'analyse conduit au développement de méthodes d'analyses cartésiennes (3). De fait chaque méthode se présente comme un guide au travers des différentes étapes.

Les méthodes cartésiennes associent, en général à la démarche par étapes, une approche fonctionnelle du système d'information. Le S.I. est abordé par les fonctions qu'il doit assurer, c'est à dire par les informations qu'il doit être en mesure de produire. L'énoncé des fonctions sert de point de départ au

processus méthodique qui doit assurer le passage progressif de l'énoncé des fonctions à l'expression de la solution technique permettant leur mise en oeuvre. Les tâches ordonnées du processus de conception sont définies dans cette optique.

L'approche fonctionnelle est indissociable d'une perception particulière du S.I. Ce dernier est considéré comme un prossesseur de traitement de l'information qui mémorise , traite, met en forme et communique des données. Le S.I. est une boîte noire définie par les sorties qu'elle doit produire. Le rôle de la conception est d'aider le concepteur à passer d'une vision fonctionnelle globale de la boîte noire, à une description technique détaillée du processus de traitement de l'information qu'elle constitue.

Ces méthodes d'analyse des systèmes d'information sont marquées à la fois par l'attitude cartésienne et par l'approche fonctionnelle. Le "cartésianisme" inspire une démarche de conception par étape qui représente, en général, le point fort mis en avant pour maîtriser le déroulement du processus complexe qu'est la conception d'un S.I. L'approche fonctionnelle conduit à aborder la conception du S.I. par les traitements qu'il doit exécuter, plutôt que par les données qu'il doit gérer.

Les méthodes d'analyse "cartéso-fonctionnelles", correspondent à une approche dans laquelle le S.I. se construit en demandant aux décideurs : "Quelles sont les informations dont vous avez besoin ?" (4). Cette vision postule en outre que la consolidation des besoins

exprimés conduit naturellement à identifier l'ensemble des informations nécessaire à l'organisation. Le système d'information ainsi obtenu ressemble plutôt à une mosaïque de petits systèmes d'information, incomplets, fortement redondants, communiquant entre eux et, sans cohérence globale.

Notre système comptable (loi du 27 Avril 1982) ne peut que nous interpeller (5). En effet, il semble avoir été élaboré en suivant une méthodologie cartésienne incomplète, dans le sens où les preneurs de décisions dans les organisations étaient absents aux débats (6).

1.2. L'analyse systémique appliquée aux systèmes d'information.

L'essentiel pour les "systèmistes" réside dans la représentation et la compréhension du S.I. comme système s'insérant dans l'ensemble des autres systèmes de l'organisation. La préoccupation dominante n'est plus pour elle la démarche. L'analyse systèmique met l'accent sur l'aspect global du S.I., sur sa décomposition rigoureuse en éléments et sur la définition des relations entre les éléments.

Le S.I. n'est plus un processeur de traitement de l'information, il **devient un modèle de la réalité organisationnelle, destiné à apporter la connaissance sur cette réalité aux acteurs de l'organisation**. Le S.I. est abordé à travers une approche systèmique de l'organisation, illustrée par le schéma suivant (7).

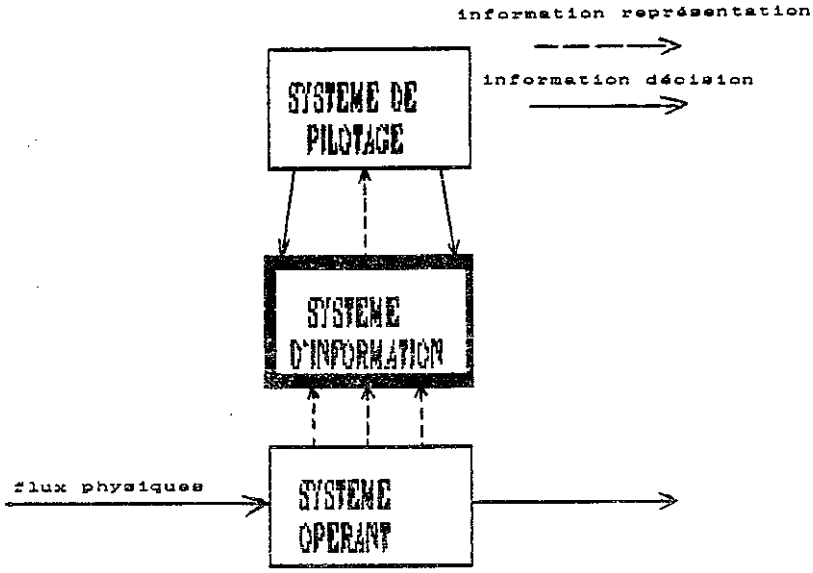

Le S.I. est couplé, d'une part, au système opérant dont il est une représentation cohérente, complète, non redondante et structurée, d'autre part au système de pilotage dont il est le support.

Par hypothèse, on peut concevoir globalement un système d'information, capable de mémoriser et de renseigner sur tous les faits pertinents qui surviennent dans l'organisation. Pour y parvenir, les "systèmistes" renoncent à collectionner la liste des besoins de renseignements exprimés par les acteurs de l'organisation (par hypothèse, l'établissement de cette liste incomplète, incohérente, est fastidieuse et illusoire...)

Par opposition, il est préférable de proposer une représentation dans le S.I. des phénomènes "pertinents"

du système opérant de l'organisation. Puisque l'information ne naît pas spontanément, mais au contraire, a un appui dans le réel de l'organisation, cette façon de procéder garantit aux décideurs de retrouver dans le S.I. les informations qui leurs sont utiles pour analyser, décider et agir.

Dans cette perspective, les S.I. sont considérés comme de puissants outils de mémorisation des faits et des événements qui concernent l'organisation. Leur objectif est de créer, pour les gestionnaires, les fondations du management informé. Le S.I. est alors défini comme un ensemble structuré de représentations du système opérant, il en résulte que l'**activité de conception du S.I.** est **une activité de modélisation**. Concevoir le S.I., c'est construire des schémas représentatifs de l'organisation selon trois niveaux d'abstraction (8) : conceptuel / interne / externe .

Le schéma conceptuel est constitué d'une description centrale et unique des différents contenus d'information qui peuvent être dans une base de données (N° client, articles en stock...).

La base de données peut être mise en oeuvre selon l'une ou l'autre des méthodes de stockage possibles (support). La structure de son stockage physique est alors décrite par un schéma interne.

Les programmes d'application et les utilisateurs finals peuvent accéder aux données selon différents modes, chacun étant décrit par un schéma externe (procédure d'utilisation, language..).

Cependant ces schémas conduisent à une représentation limitée du monde réel à ses aspects statiques ou structurels. Il sont inaptes à prendre en compte les aspects dynamiques relatifs à l'évolution des données dans le temps.

De nouveaux et récents modèles sont proposés avec, pour objectif, d'assurer la représentation conjuguée des aspects statiques et des aspects dynamiques du réel organisationnel. Il permettent la réalisation de schémas qui sont en mesure de représenter dans sa totalité l'univers d'application, considéré à la fois, du point de vue statique de sa structure et du point de vue dynamique de son comportement. Ces schémas rendent compte des transformations dans le temps que subissent les classes d'entités et d'associations ainsi que des événements qui les provoquent. Ils explicitent aussi les relations temporelles entre les événements (9). Les méthodes d'analyse de type MERISE et REMORA, accompagnées de travaux informels de groupe laissant place a l'épanouissement et à l'imagination de chacun, nous permettent de créer des logiciels (10) constituant des modules destinés à la création de systèmes d'informations financières au service des preneurs de décisions.

Lorsque l'on essaie de replacer la comptabilité dans le système d'information de l'organisation, il en résulte le schéma suivant :

SYSTEME DE PILOTAGE

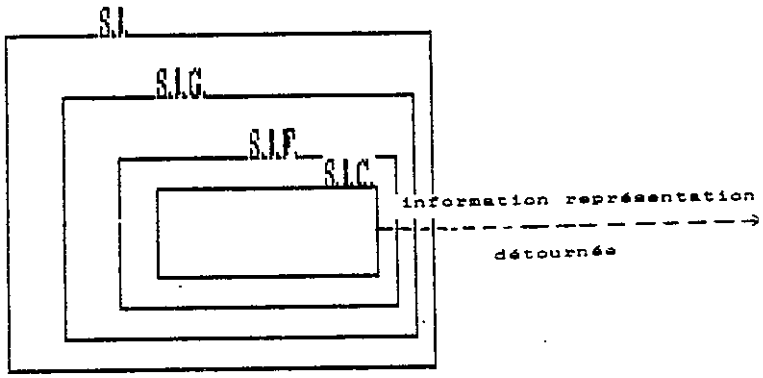

SYSTEME OPERANT

REMARQUES :

1 - L'information représentation du système opérant est appelé : "pièces comptables"

2 - L'information représentation (bilan, compte de résultat, annexe) fournie par le système d'information comptable n'est pas utilisée par le système de pilotage.

2 ANALYSE DE L'INFORMATION COMPTABLE PRIMAIRE

Nous appelons "information comptable primaire", l'information contenue dans une pièce comptable (factures, contrats d'emprunt, fiches de paye...)

2.1. L'information comptable primaire utilisée en comptabilité générale.

L'information requise pour l'établissement de la comptabilité générale est contenue dans cinq champs (11) que nous rappelons ci après :

1 - DATE

2 - Repère de la PIECE enregistrée

3 - N° de COMPTE

4 - LIBELLE de l'opération

5 - + ou - (débit ou crédit)

Ces champs, permettront des enregistrements (12) conduisant à la création de fichiers (13) traités par un modèle de gestion de fichiers (14) qui permettra d'obtenir une base de données (15) que nous appellerons : "Base de données comptables" qui contiendra les journaux, le grand livre, les balances.

L'analyse du traitement de l'information comptable paraît ainsi très simple et de fait elle l'est réellement. Le traitement peut se faire en temps réel mais la pauvreté des données contenues dans les champs ne permet pas de fournir des informations utiles au système de pilotage et le chef d'entreprise range soigneusement chaque année dans un classeur les documents comptables

qu'il reçoit. A l'heure des générateurs de systèmes experts et de programmes procéduraux, il semble que le traitement de l'information comptable primaire permette d'obtenir une information plus complète et utile au décideur sans pour cela augmenter de beaucoup le temps d'entrée de l'information dans le modèle.

2.2. L'information comptable primaire non utilisée en comptabilité générale.

Les pièces comptables recèlent des informations importantes pour le pilotage mais non traitées par la comptabilité générale. Il s'agit principalement des informations suivantes qui peuvent constituer de nouveaux champs et induisent de nouveaux traitements :

1 - DATE d'ECHEANCE

2 - QUANTITE ACHETEE/VENDUE

3 - DESTINATION/PROVENANCE des ACHATS/VENTES

L'introduction de ces champs et une réflexion de type systèmiste (le système d'information doit présenter la meilleure image du système opérant au système de pilotage dans le but de faire prendre les bonnes décisions par les dirigeants et responsables de l'organisation) permettent d'obtenir en temps réel, par exemple, grâce à de nouveaux traitements, les informations supplémentaires suivantes :

1 - La liste des clients qui ne paient pas

2 - La gestion des engagements certains de trésorerie

3 - L'affectation des charges directes à des centres de coûts.

4 - La gestion des quantités (tenue des inventaires permanents)

5 - L'établissement de tableaux financiers

5.1. Soldes Intermédiaires de Gestion

5.2. Modèle opérationnel d'analyse financière (16)

5.3. Tableau de financement

5.4. Scoring

5.5. Diagnostic de l'entreprise

Si maintenant, vous ajoutez des informations de références (prévisions, normes comptables...), vous pourrez alors intégrer :

6 - Votre contrôle de gestion

7 - Effectuer 80% de la révision de vos comptes en étant assisté par votre ordinateur.

8 - Modéliser, simuler, analyser (19) l'information de gestion liée à votre organisation.....

De tels informations sont déjà et peuvent être obtenues par de gros systèmes informatiques employant des moyens humains conséquents. Le but de notre recherche est de fournir à un faible coût, l'information ci-dessus rappelée en utilisant la micro-informatique, aux P.M.E., sans faire appel aux experts lors de l'utilisation des outils générateurs de l'information. Cette voie de recherche a déjà donnée naissance à différents outils informatiques que nous avons rappelés précédemment (cf. 10) et nous proposons de les utiliser pour la création d'un système d'informations financières dédié au pilotage de l'organisation.

3 LE SYSTEME D'INFORMATIONS FINANCIERES

Nous distinguons arbitrairement deux sous-systèmes d'informations financières. Le premier ensemble d'informations financières est obtenu au moyen de logiciels ne faisant pas appel à l'expert pour l'entrée ou le traitement des données (c'est l'objet de notre propos). Le second groupe d'informations financières fait appel pour son obtention à l'intervention du spécialiste qui devra générer, après analyse du système opérant, au moyen d'un logiciel, une application adaptée à l'organisation. Nous avons pour notre part tranché en faveur d'un logiciel dont nous fournissons les caractéristiques en annexe (SI.., ALORS..,SINON.., est présent avec bien d'autres fonctions), que nous avons développé, générateur de programmes procéduraux permettant l'obtention de l'information financière, au détriment de l'utilisation ou du développement d'un générateur de système expert (20).

L' information financière du premier groupe est obtenue en enregistrant l'information contenue sur les pièces comptables dans huit champs au moment de la saisie. Le traitement de ces huit champs permet d'obtenir en temps réel :

1 - Le bilan

2 - Le compte de résultat

3 - Le suivi de la trésorerie

4 - Le suivi des tiers

5 - Le suivi des quantités

6 - L' imputation directe des charges et produits

L'information financière du second groupe obtenue par intervention de l'expert au moment de l'application est la suivante :

1 - diagnostic de l'entreprise

2 - prévision, simulation, contrôle de gestion

3 - révision des comptes

L'obtention de ce second groupe d' informations fera l'objet d'une prochaine communication. De plus, le fait de raisonner pour concevoir des logiciels générateurs de systèmes d'information financière impose l'utilisation de concepts nouveaux . Il s'agit notamment des concepts : d'événements, de règle, de processus et d'objet. L'inventaire est alors un ensemble d'objet, le bilan comptable n' est qu' une façon parmi tant d'autres de ranger ces objets. Les opérations comptables ne sont que des événements qui modifient des objets et notre enseignement de la comptabilité qui transmet un certain dogme, a certainement à gagner en cohérence en intégrant des éléments de la conception des systèmes d'information. L'utilisation des logiciels pour l'enseignement de la gestion nous obligera à oeuvrer sans aucun doute dans ce sens (cohérence, concepts, mise en évidence du dogme comptable, critique de ce dernier, amélioration du système d'information financière, modification du champ sémantique comptable et financier...).

1 - DOUCET Y. : "L'ordre rhétorique" Congrès A.F.C. POITIER 1986.

2 - Les exemples de l'organisation scientifique du travail et des travaux comptables sont une parfaite illustration de produits obtenus suite à une analyse cartésienne du processus de production et du processus comptable.

3 - Exemples .

3.1. Méthode AXIAL
PELLAUMAIL Philippe : "Axial, une méthode de conception des systèmes d'information proposée par IBM France" - Informatique et gestion n° 118, octobre 1980 p.37 - 47.
(AXIAL 84) AXIAL : Open-Cris-Conference (Comparative Review of Information Systems Design Methodologies), AFCET, Paris, 1984.

3.2. Méthode CORIG
Voir MALLET R : "La méthode informatique" Herman, 1971.

3.3. Méthode MINOS
Manuel de références MINOS, Société SLIGOS

3.4. Méthode ROSS
ROSS D.T. et SCHOMAN K.L. : "Structured analysis for requirement definition" IEEE Transactions on Software Engineering, 1977.

4 - LE MOIGNE J.L. : "Les systèmes d'information dans les organisions". PUF 1974.

5 - J.L. PAUCELLE : "Concepts de la théorie des systèmes d'information et principes de la théorie comptable" Communication Congrès Association Française de Comptabilité, Avril 1987 RENNES

6 - Etaient présents principalement lors de l'élaboration du nouveau plan comptable :
Le Conseil National de la Comptabilité
L'Ordre des Experts Comptables
La Chancellerie
La Commission des Opérations de Bourse
La Centrale des Bilans de la Banque de France

7 - TARDIEU H., ROCHFELD A., COLLETI R. : "La Méthode MERISE : principes et outils". Editions d'Organisation, 1983.

8 - ANSI/X/SPARC, Interim report on data base systems, 1977.

9 - ROLLAND C., FOUCAUT O., BENCI G. : "Conception des systèmes d'information - La méthode REMORA". Eyrolles 1987.

10 - L. RIGAUD "Conception et réalisation des progiciels comptables pour micro-ordinateurs" Congrès A.F.C. CNAM Paris 1985.
- En collaboration avec le C.E.R.O.G.E. (Centre d'études et recherches en organisation et gestion des entreprises) Faculté de Droit et Sciences Economiques REIMS, Logiciels "comptables" CROCUS et MAESTRIA,Logicie -ls de modélisation financière DECLIC et CLUB de MICRO-LAND.

11 - Le champ ou élément de donnée ou attribut est un fait ou une propriété à propos d'un objet ou d'un ensemble d'un ou de plusieurs caractères (nom d'un client, adresse d'un fournisseur, code d'un produit,...)

12 - Enregistrement : toute l'information à propos d'un objet élémentaire d'un fichier ou relation logique entre plusieurs champs (une ligne de journal d'enregistrement comptable).

13 - Fichier : relation logique entre un ou plusieurs enregistrements (compte de la comptabilité)

14 - Système de gestion de fichier : programme(s) permettant de créer et d'organiser un ou des fichiers élémentaires de données (les programmes/langages de génération de bases de données. EX : Dbase 3+ de La Commande Electronique, Rbase Système de Microsoft...,les générateurs de système expert, d'applications procédurales...).

15 - Base de données : ensemble de fichiers structurés et intégrés dans une organisation (comptabilité d'une entreprise, fichier client interrelié au fichier produits finis, matière première dans une entreprise...).

16 - DOURNEAU J.P. "Modèle Opérationnel d'Analyse Financière" Journée A.F.C. Novembre 1985, PARIS IX DAUPHINE.

17 - MICHA B.,GHESQUIERE "L' analyse des défaillances d'entreprise" Journée des Centrales de Bilans, Juin 1983
Note d'information N° 65 de la Banque de France, "La détection précoce des difficultés d'entreprises par la méthode des scores"
HOLDER M., LOEB J., PORTIER G. "Le score de l'entreprise" Fiduciaire de France 1986.

18 - ABRAHAM R., FREDOUET C. "Systèmes experts et diagnostic d'entreprise" Congrès A.F.C. RENNES, Avril 1987.

QUAIREL-LANOISELEE F., SCHLIENGER D. "Système expert et gestion : reflexion à propos de la réalisation d'un système expert financier" Journée A.F.C Juin 1985, I.A.E. de NANTES.

19 - GERMAK P. "De la modélisation à la simulation : l'apport d'un logiciel intégré" Journées A.F.C. Juin 1985, I.A.E. de NANTES.

20 - Exemple de générateurs de système expert :
Nexpert Object de Neuron Data .
Guru de MDBS
L'experkit II de ACT Informatique
Nextus expert 1.6 de Mindsoft
Intelligence service de GSI Tecsi
Vp expert de Paperback Software.

ANNEXE

CLUB DE MICRO-LAND

UN EXEMPLE DE LOGICIEL DE MODELISATION FINANCIERE

1. Présentation de CLUB de Micro-Land

1.1. Description

Le logiciel CLUB de Micro-Land a pour particularité l'intégration d'une base de donnée et d'un "tableur" muni de fonctions particulières. Son originalité réside dans le fait que la base de donnée est elle même générée par la simple tenue d'une ou plusieurs comptabilités au moyen du logiciel comptable Maestria de Micro-Land. Cette base de données pourra être enrichie par vos soins. Elle vous permettra alors de paramètrer et d'obtenir immédiatement, tous les états fiscaux et de gestion, ex-post et ex-ante (analyse et prévision) qui sont nécessaires à une bonne appréciation financière de votre organisation. Il sera ainsi possible de dynamiser l'image financière de l'entreprise et de mieux suivre son évolution bonne ou mauvaise et ce de manière à prendre les meilleurs décisions au moment le plus opportun.

De plus l'intégration totale fera que le logiciel CLUB sera capable de créer l'information comptable, par liaison externe, dans le logiciel Maestria de Micro-Land. La boucle COMPTABILITE --> TABLEUR --> COMPTABILITE sera alors réalisée.

Nous vous proposons de voir rapidement ci-après les principales caractéristiques du logiciel CLUB.

1.1.1. Structure globale

CLUB gère **un nombre illimité de tableaux** préparamètrés par nos soins ou construits par vous même.

Ces tableaux puisent pour grande partie leur information dans trois balances de dossiers comptables tenus par Maestria. Cependant vous pouvez toujours enrichir votre information en la saisissant manuellement. Les données extraites des dossiers comptables peuvent couvrir des périodes différentes des exercices fiscaux et/ou sociaux.

1.1.2. Structure des tableaux

CLUB permet la création de blocs consécutifs de 9999 lignes par 99 colonnes. Ainsi, chaque bloc peut contenir jusqu'à 989901 cellules.

1.1.2.1. Format de présentation à l'écran des tableaux

* possibilité de créer ses propres formats de présentation des données,

* alignement des cellules (droite, gauche, centré),

* encadrement des cellules et des blocs,

* largeur de colonne variable,

* choix du style de présentation des données (gras, italique),

* arrondi des montants (proche, inférieur,

supérieur).

1.1.2.2. Structure des cellules

Chaque cellule peut contenir de 3 à 64 caractères et peut recevoir :

* une donnée issue de la fiche société du dossier comptable

(identification, dates.exercices, etc...),

* du texte libre saisi,

* une donnée numérique ou monétaire saisie,

* une donnée comptable extraite d'une des trois balances sélectionnées,

* une formule combinant les éléments suivants :

- addition +,

- soustraction -,

- multiplication *,

- division /,

- niveau de parenthèses,

- somme de ligne et/ou de colonnes,

- opérateurs conditionnels =, >, <, < >, > ou = 0, < ou = 0,

- fonctions "si, alors, sinon",

- fonction "alerte" permettant notamment des message

de contrôle.

- préfixe $ permettant la description de références absolues (ex : un nombre).

- extraction automatique de données comptables en utilisant des paramètres permettant les choix ci-après :

x bornes de comptes ou radicales à extraire,

x nature des données à extraire, (numéro de compte,titre des comptes, total mouvements, solde),

x condition d'extraction, (débiteur ou créditeur).

x choix de l'exercice n, n-1, n-2,

1.1.2.3. Structure associée aux cellules

* possibilité de nommer chaque cellule en lui associant une référence composée de trois caractères alpha numériques (exemple : lettres clés constituant des références pour les documents fiscaux).

* les formules de calcul peuvent inclure des cellules adressées par leurs coordonnées LiCj, ou par le nom (référence) associé à ces cellules.

* certaines cellules peuvent être considérées comme des zones de contrôle, affichées ou imprimées avant l'impression des tableaux.

* la tabulation et la pagination des cellules peuvent

étredifférentes à l'impression et à l'écran.

* possibilité de masquer n'importe quelle cellule à l'impression.

1.1.3. Possibilités de calcul

* recalcul automatique optionnel et interruptible.

* calcul sur ordre.

* calcul local à la dernière cellule entrée ou modifiée.

1.1.4. Possibilités de recopier des cellules

* le menu édition permet la recopie d'une cellule ou d'unensemble de cellules vers des cellules ou ensembles adjacents.

* la commande "recopie à droite" permet de dupliquer des cellules/formules en déclinant au besoin les argumentscolonnes et numéro d'exercice dans le cas des formules de type "bornage de comptes".

* la commande "recopie vers le bas" permet de dupliquer des cellules/formules en déclinant les arguments numéros de ligne.

* la commande "recopie colonnage" permet de dupliquer la présentation à l'impression. d'une cellule vers les cellules adjacentes (tabulation, style, format, nombre de caractères. alignement...).

1.1.5. Audit de l'information contenue dans chaque

cellule

Chaque cellule peut se voir associer un intitulé de contrôle de son contenu et ce, de manière à afficher avant le tirage des états, la liste des cellules de votre tableau contenant des montants contrôlés et les intitulés de contrôle associés. De plus, il est possible de créer un ou plusieurs blocs comportant des cellules d'alerte du type suivant :

si(!AH<0;alerte(la caisse est créditrice!!!);0)

ce qui signifie en clair : si la cellule AH dans votre tableau est créditrice : imprimer le message indiqué, sinonn'en faite rien. Le nombre de cellules de contrôle est illimité.

1.1.6. Les impression obtenues par CLUB

* Présentation

- largeur d'impression : 254 caractères.

- largeur d'une colonne : 3 à 63 caractères.

- style d'impression : gras, souligné, italique, standard,..

- formats nombre : non limité.

- décimalisation : 0 à 3 décimales.

* Formules

- longueur : 254 caractères.

- nombre de référence "nom" dans un bloc : 46656

* Grâce aux facilités de mise en page et d'extraction des données des dossiers comptables il est possible d'imprimer tous vos états fiscaux et de gestion. CLUB vous permettra de disposer en permanence et pour un coût modique, d'un Système d'Information de gestion qui sera capable de vous fournir les informations financières, en temps réel, nécessaires à la prise de décision (1) . Vous pourrez, si vous le désirez, trouver par simulation la meilleure, ou la moins mauvaise, décision financière à prendre.

---

1 - Tableau de bord, diagnostic et scoring, révision automatique des comptes.